



E S P A C E S V E R T S

Fétrilon® 13

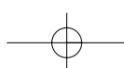
Chélate de fer pour application foliaire
(gazons, cultures florales, massifs d'arbustes)

PROPRIÉTÉS

Fétrilon® 13 est un chélate de fer de l'acide EDTA, fortement concentré (13% de fer) pour la prévention et la disparition rapide de la chlorose ferrique des cultures ornementales et pour le reverdissement des gazons.



CONDITIONNEMENT : Boîte de 1 kg



MODE D'ACTION

Fétrilon® 13 contient 13% de fer sous forme chélatée particulièrement efficace et à longue durée d'action. Fétrilon® 13 est absorbé par les feuilles. Il pénètre en quelques heures, d'autant plus vite que les feuilles sont réceptives, c'est-à-dire lorsque les stomates sont ouverts en période de respiration : le matin, le soir, mais pas en pleine chaleur. Après le traitement, le reverdissement se fait en quelques jours.



DOSES D'EMPLOI

- **Cultures ornementales :**
 - vasques, jardinières : 0,5 à 1 g/l
 - massifs : 1 à 2 g/l
- **Gazons :**
 - terrains de sports, gazons d'ornement : 3 à 4 kg/ha dans 600 à 800 l d'eau
 - greens de golfs : 1 à 2 kg/ha dans 400 à 600 l d'eau



CONSEIL D'UTILISATION

• Cultures ornementales

Fétrilon® 13, très soluble dans l'eau, peut être appliqué soit à titre préventif, soit dès l'apparition des carences par pulvérisation.

Il est toujours souhaitable d'intervenir avant que la chlorose n'ait induit des dégâts importants.

Un traitement avec Fétrilon® 13 peut venir en complément d'une application au sol de Basafer® Plus lorsque les risques de chloroses sont aggravés par des conditions climatiques défavorables.

• Gazons

Fétrilon® 13 est utilisé pour provoquer le reverdissement du gazon sans augmenter sa croissance.

L'application est effectuée en pulvérisation. L'effet sur la couleur du gazon est, en général, visible dans les 24 à 48 heures.

Remarque :

Fétrilon® 13 peut être associé en pulvérisation à tous les engrais foliaires et à tous les produits phytosanitaires exempts de cuivre. Il est toutefois préférable de s'assurer de cette compatibilité en procédant à un mélange préalable.

COMPOSITION

ENGRAIS CE.

Chélate de fer

**13% de fer (Fe) soluble dans l'eau
chélaté par l'E.D.T.A.**

NB : nous rappelons que toute utilisation pour un usage non conforme à nos préconisations est interdite.

Avant toute utilisation, lire attentivement l'étiquette.

IMPORTANT

Respectez les usages, doses, conditions et précautions d'emploi mentionnés sur l'emballage, qui ont été déterminés en fonction des caractéristiques du produit et des applications pour lesquelles il est préconisé. Conduisez sur ces bases la culture et les traitements selon la bonne pratique agricole en tenant compte, sous votre responsabilité, de tous les facteurs particuliers concernant votre exploitation, tels que la nature du sol, les conditions météorologiques, les méthodes culturales, les variétés végétales, la résistance des espèces. Le fabricant garantit la qualité de ses produits vendus dans leur emballage d'origine ainsi que leur conformité à l'autorisation de vente du Ministère Français de l'Agriculture. COMPO France S.A.S ne saurait être en aucun cas tenu pour responsable des conséquences inhérentes à toute copie de cette notice technique, totale ou partielle, et la diffusion ou l'utilisation non autorisée de cette dernière.

Nos fiches de données de sécurité sont disponibles sur :
www.quickfds.com

COMPO France S.A.S.
Division COMPO professionnel
49, avenue Georges Pompidou - 92593 Levallois-Perret Cedex
Tél. : 01 49 64 59 50 - Télécopie : 01 49 64 59 90
RCS Besançon 345 408 272

www.compo-pro.fr

